

---

# développement culturel

---

bulletin d'information du Service des études et recherches du ministère  
des Affaires culturelles, 2 rue Montpensier, Paris 1<sup>er</sup>. - Téléphone : 231.05.41

---

N° 13

mai - juin 1972

---

REPERES

## les français et l'art contemporain <sup>(1)</sup>

### **Un Français sur deux a une opinion favorable à l'égard des artistes.**

23 % pensent que l'artiste moderne est quelqu'un qui a un don particulier ; 17 % que c'est un travailleur comme les autres et 11 % qu'il est à sa manière un chercheur ; 12 % seulement pensent qu'il « se moque du public et profite de la bêtise des gens ».

Un Français sur deux estime que l'art moderne fera partie dans l'avenir du patrimoine national de la France.

46 % des adultes approuvent l'acquisition par l'Etat d'œuvres d'artistes vivants ; 35 % y sont hostiles, cette dernière opinion étant surtout le fait des petits commerçants et artisans, des agriculteurs et des ouvriers.

En général, les appréciations positives à l'égard de l'art moderne l'emportent sur les appréciations négatives dans toutes les catégories sociales, mais surtout chez les plus jeunes.

### **Sept Français adultes sur dix n'ont jamais visité d'exposition d'art moderne.**

Ce sont les cadres supérieurs qui y sont allés le plus souvent et les classes populaires qui n'y sont, dans la plus grande proportion, jamais allées.

Un adulte sur deux affirme que c'est la curiosité qui l'a attiré à l'exposition ; 10 % seulement y sont allés en visite organisée. Pour ceux qui n'y sont jamais allés, les raisons invoquées sont le manque d'intérêt (44 %), le manque de disponibilité (39 %), l'absence de manifestations (19 %) ou le manque d'information (10 %).

A l'âge de 14 ans, un enfant sur deux n'est jamais entré dans un musée, alors que 85 % sont déjà allés au cinéma. A l'âge de 8 ans, 18 % seulement sont allés au musée contre 53 % pour le cinéma. C'est surtout grâce à la famille que s'est fait ce contact avec les œuvres d'art, mais on constate que plus le niveau socio-professionnel des parents est modeste, plus l'enfant reçoit son apprentissage culturel de l'école et non de la famille.

### **Quatre Français sur dix se déclarent incompetents en matière d'art moderne.**

5 % affirment aimer « beaucoup » l'art moderne ; 29 % ne l'aiment pas ; 19 % sont intéressés par lui, mais affirment ne l'aimer que modérément ; 43 % approuvent l'opinion : « je ne sais pas si j'aime l'art moderne, car je ne le connais pas bien » ; 4 % sont sans opinion. L'aveu d'ignorance est surtout le fait des hommes, des plus de 65 ans et des classes moyennes et ouvrières ; 43 % des cadres supérieurs affirment n'aimer que modérément l'art contemporain et 30 % d'entre eux avouent ne rien connaître en ce domaine.

### **Le rôle attendu à l'école.**

Deux mères sur trois estiment insuffisante la formation culturelle reçue à l'école et plus de trois sur quatre déclarent attacher de l'importance à cette formation. Ce sont les cadres supérieurs, les cadres moyens et les ouvriers qui l'estiment le plus nécessaire, les petits commerçants et les agriculteurs qui l'estiment en majorité « suffisante ».

# Prospective et développement culturel

Sur le thème « Prospective du développement culturel », un colloque européen a réuni du 7 au 11 avril en France, au Centre du futur qui est installé dans les Salines royales d'Arc et Senans (Doubs) une vingtaine de participants, futurologues, et chercheurs de diverses disciplines venus d'une dizaine de pays (1). L'objectif était de proposer à l'attention des ministres de la culture qui se réuniront à Helsinki en juin 1972, les fondements de stratégies de la culture. Il ne s'agissait donc pas d'un symposium supplémentaire sur « Qu'est-ce que la culture ? » mais d'une action destinée à faire partie de stratégies de développement.

Le développement culturel apparaît en effet de plus en plus comme l'une des composantes majeures du développement général. Or, l'action menée par les Etats dans le domaine culturel repose encore le plus souvent sur des habitudes héritées du passé et sur des conceptions subjectives et partielles de la culture. Elle ne trouve pas encore à s'appuyer sur un ensemble de finalités précises qui pourraient être tirées de l'évolution prévisible de nos sociétés et faire l'objet d'un consensus.

Ce sont ces finalités que le Colloque d'Arc et Senans s'est proposé de mettre en lumière. On trouvera dans le présent dossier quelques extraits de la Déclaration finale.

## I. LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL : QUEL FUTUR ?

Le développement industriel épuise la nature et se retourne contre l'homme. La prise de conscience de ce qu'il coûte à la Société et les sous-produits négatifs qu'il engendre font qu'on s'interroge partout sur son futur.

S'il ne peut être question d'arrêter la croissance économique (ne serait-ce qu'en raison de la situation du tiers monde), il est indispensable qu'un sursaut — de nature culturelle — conduise à transformer une croissance quantitative en amélioration qualitative du niveau de la vie.

Dès lors, l'action culturelle est celle qui permet de penser différemment la société et qui prépare chacun à être responsable de l'évolution possible de celle-ci, à faire face aux crises, à maîtriser et non à subir son destin. Toute politique culturelle a une dimension éthique qui lui est essentielle.

## II. UN DIAGNOSTIC DE CRISE

La réalité culturelle telle qu'elle est vécue aujourd'hui par la grande majorité de la population dépasse de beaucoup l'art et les humanités classiques. Parler aujourd'hui de culture signifie parler des systèmes scolaires, de grands moyens de communication de masse, des industries culturelles (du journal au livre, du disque à la vidéo-cassette, du cinéma et de la publicité à l'habitat et la mode). On ne

peut donc s'en tenir à une démocratisation de la culture qui vise à étendre à tous la diffusion et la consommation des beaux-arts.

L'art et ses institutions, la diffusion de la culture établie sont étrangers aussi bien à la majorité des populations qu'aux groupes marginaux et aux nouvelles structures sociales (jeunes, immigrants, etc.). La culture académique tend à dégénérer. Inauthentique, elle devient marginale et va jusqu'à favoriser certaines formes de nihilisme.

Les industries culturelles sont déterminées par la logique du marché et du profit : elles modèlent un milieu et engendrent des pratiques dont on ne peut accepter le développement sans contrôle.

Les moyens de communication de masse soumettent l'environnement humain à un arrosage indifférencié d'informations provoquant une sursaturation. L'individu n'est pas armé pour y faire face. De sujet actif d'opinion, il devient un simple objet pour l'information.

La frustration du pouvoir de s'exprimer donne lieu à un manque que les idéologies actuelles ne sont pas en mesure de combler : ce qui se dit ne correspond plus à ce qui se passe. Aussi voit-on apparaître un certain nombre de phénomènes positifs ou négatifs : le recours à de nouvelles formes d'expression ou d'évasion, la culture sauvage, de nouvelles formes de mysticisme, la résurgence de la magie, les drogues, etc.

## III. POLITIQUES CULTURELLES NOUVELLES

La crise de la culture est un indice de la crise de la société : si la politique culturelle à elle seule ne peut avoir l'ambition de résoudre la crise générale, elle doit aider chacun à lui faire face et peut permettre à la société de la gérer. Il convient de reconnaître à l'homme le droit d'être auteur de modes de vie et de pratiques sociales qui aient signification.

A cette fin, il faut ménager les conditions de la créativité où qu'elles se situent, reconnaître la diversité culturelle en garantissant l'existence et le développement des milieux les plus faibles.

Des actions immédiates s'imposent déjà :

- disjoindre les organisations de communications de masse du pouvoir politique et des pouvoirs économiques (monopoles, etc.) ;

- définir et appliquer une politique à l'égard des industries culturelles ;

- réaliser les conditions d'une « démocratie culturelle » comportant, dans une perspective de décentralisation et de pluralisme, l'intervention directe des intéressés ;

- promouvoir un système différencié « d'ateliers culturels » et de « laboratoires sociaux » ou de tous autres équipements qui permettent l'apprentissage et l'emploi des technologies nouvelles se prêtant aux échanges interpersonnels ;

- instaurer des relations plus directement articulées entre les institutions culturelles et les forces économiques et sociales

## IV. UN RENVERSEMENT DANS L'ORIENTATION

Les possibilités techniques dont la société dispose désormais exigent et permettent un renversement dans l'orientation des politiques :

1. Substituer à la passivité de la consommation la créativité de l'individu ;

2. Faire place à une responsabilité de l'homme là où prévaut la contrainte des technologies ;

3. Ne plus se limiter à la démocratisation de la culture d'héritage ou d'élite et promouvoir une diversité d'expressions culturelles fondée sur un pluralisme social ;

4. Donner la priorité à la restauration de l'accord entre l'homme et son milieu.

5. Passer d'un système culturel qui ne vise qu'à reproduire l'état de fait actuel pour s'orienter vers la protection — y compris aux niveaux politique et technique — des groupes et des personnes dont les facultés créatrices constituent le meilleur moyen de faire face aux situations provoquées par le choc du futur.

## "vivre quotidiennement sa vie culturelle" par Jacques DUHAMEL

*« L'histoire a connu des périodes, que l'on a pu appeler des périodes classiques, où les choses se mettaient en ordre ; nous vivons une période qu'en d'autres temps on aurait appelée « romantique », baroque, où les choses se mettent non pas en ordre mais en question. Loin d'en être désespérés et de nous en irriter, nous devons au contraire accepter ce fait, car cette « quête », avec la part de recherche d'absolu qu'elle comporte, est enrichissante. »*

*Depuis quelques années, nous voyons les savants, d'abord, les techniciens ensuite, puis les économistes... et même les financiers conduits comme par force, par une démarche expérimentale et rationnelle, à reconnaître que le développement scientifique et technique, ainsi que le développement économique, sont sur le point de se retourner contre eux-mêmes — c'est-à-dire contre nous s'ils ne sont pas accompagnés et finalisés par une notion globale du développement, c'est-à-dire en clair, par le développement culturel.*

*Ils s'aperçoivent qu'il faut non seulement que l'homme ait plus mais qu'il soit plus.*

*Ainsi, les stratégies qu'appelle la considération scientifique du futur ne peuvent plus être seulement économiques et techniques, mais elles débouchent nécessairement, et dès aujourd'hui, sur des politiques culturelles.*

*La condition première du travail d'élaboration de finalités communes, de priorités fondamentales et de stratégies de développement est de situer la culture dans la société et non en soi. Il faut analyser rigoureusement les lieux où elle vit, les contraintes dont elle est entourée, afin de dégager non pas des vœux pieux mais des opérations possibles, des options réelles. Car la culture c'est, avant tout, faire qu'une journée de travail devienne une journée de vie !*

*Or, le travail a changé profondément de nature. Il s'est rationalisé, émiétté ; il dépend davantage d'un savoir appris, moins d'un geste, d'un tour de main transmis. — Corrélativement,*

*l'habitat n'est plus la construction faite par une famille pour une famille. L'urbanisation éloigne l'individu de ses racines et de ses traditions tandis que les produits qu'il consomme ne sortent plus de ses mains mais sont, au contraire, conditionnés par des usines souvent lointaines. Quant à son imagination, elle est soumise à une sorte de bombardement quotidien, où l'information et la fiction mélangées font de l'individu un spectateur « stupéfait ».*

*En face de ces « tendances lourdes », une action d'ordre culturel est clairement celle qui permet à chaque individu de développer sa capacité de se situer soi-même dans son temps et dans son monde, de juger, de choisir, de s'exprimer et de communiquer, de renouer avec son patrimoine tout en accédant au patrimoine de l'humanité. C'est aussi celle qui permet à la société tout entière de prendre conscience des crises qui la menacent, qui la rend capable de les affronter en renforçant dans chacun de ses membres le*

*sens de sa responsabilité.*

*La notion d'une culture de consommation, arrosée d'en haut, paraît dès lors insuffisante et dangereuse, et il convient d'y substituer la notion d'une culture active, responsable, participante et créatrice. Au lieu de diffuser seulement, de reproduire par des moyens rénovés des contenus anciens, l'action culturelle est celle qui « rend possible », qui ouvre les voies, qui donne sa chance à tout ce qui naît, à tout ce qui prend vie. Elle reconnaît la diversité des lieux où cette vie demande à s'exprimer, trouve sa richesse même dans cette diversité, dans cette pluralité — à la fois de langages qui se perdent, de langages qui naissent, de dialogues qui se cherchent, de communications qui veulent s'établir.*

*Voilà l'objectif : donner à chacun sa chance de vivre quotidiennement sa vie culturelle et de lire dans sa propre existence ce qui fait son sens, de trouver dans la culture la libération de sa personne en même temps que la faculté d'imaginer et de créer.»*

PRÉSIDENT : Mr Henri JANNE

PARTICIPANTS : Mrs Kerstin ANER. — Mr René BERGER. — Mr Hubert BROCHIER. — Mr Michel de CERTEAU. — Mr Augustin GIRARD. — Mme Jennie LEE. — M. Yrjö LITTUNEN. — M. Abraham MOLES. — M. Jesus MONEO. — M. Edgar MORIN. — M. C.A. Van PEURSEN. — M. Georg PICTH. — M. Emmanuel POUCHPA DASS. — M. Pierre RICHES. — M. Lionel de ROULET. — M. Craig SINCLAIR. — M. Paolo TERNI. — M. Umberto TERRACINI. — M. Alvin TOFFLER. —

(Extraits du compte rendu de l'intervention de M. Duhamel, ministre des Affaires culturelles).

# études européennes de politique culturelle

## Instruments d'analyse du développement culturel

### ● Dépenses culturelles des Etats

La France, les Pays-Bas et la Suède participent actuellement à une étude sur l'élaboration des « comptes culturels nationaux ». Plusieurs documents préparatoires ont été rédigés.

● *Note méthodologique sur l'établissement des comptes culturels*. CCC/EES (69) 59, par A. Lefebvre.

● *Réactions des Etats membres à la note méthodologique sur l'établissement des comptes culturels*. Résumé par A. Girard, directeur du projet et B. Miège. CCC/EES (71) 33.

● « *Chiffres et culture* », par A. Girard. CCC/EES (71) 99.

● *Les comptes culturels nationaux*, compte rendu de la réunion d'experts du 10-12 mai 1971. CCC/EES (71) 86.

● *Comptes culturels nationaux : premier essai de synthèse des études française, néerlandaise et suédoise*, par le Service des études études et recherches du ministère des Affaires culturelles.

### ● Budgets et politiques culturels des villes d'Europe

Onze villes d'Europe participent à cette étude qui se réalisera sur trois ans. Actuellement, des documents méthodologiques sont publiés :

● *La politique culturelle des collectivités locales*, par M. Imbert. 1970. CCC/EES (70) 56.

● *Etude expérimentale du développement culturel des villes européennes*, par B. Duvalnet et A. Lefebvre, 1971. CCC/EES (70) 74.

● *Mise en œuvre et coordination de l'étude expérimentale du développement culturel des villes européennes*. CCC/EES (71) 124.

● *Monographies des villes* : Bologne (Italie), Turnhout (Belgique), Exeter (Royaume-Uni), Stavanger (Norvège), Orebrö (Suède), La Chaux-de-Fonds (Suisse).

### ● Statistique culturelle

● *Etude méthodologique sur l'établissement de statistiques culturelles et leur présentation*. CCC/EES (71) 96.

### ● Etude des besoins et aspirations culturels

● *Bibliographie des travaux belges et français 1960-1971*, par P. Moulinier, 450 ouvrages répertoriés. CCC/EES (71) 123.

## Animation et équipements culturels

● *Symposium sur les équipements socio-culturels* (Rotterdam, 5-9 octobre 1970, 13 pays représentés). Un rapport préparatoire décrivant un nombre important d'équipements, notamment en Grande-Bretagne, a été publié (273 p.). Le rapport final a paru sous le titre : « *Les équipements et la démocratie culturelle* », 45 p.

## Formation des animateurs

● « *Les formateurs* », chapitre du document « *Education permanente, fondements d'une politique éducative intégrée* ». CCC/EP (71) 1.

● *Création de nouveaux types de formation adaptés aux besoins de la société*. CCC/ESR (70) 71.

● *Le métier de formateur*. CCC/EES (71) 29.

## Education artistique à l'école

● *La place des arts dans les programmes scolaires*. DECS/EGT (70) 88.

● *La créativité à l'école et les activités artistiques*. Symposium du 4-8 octobre 1971. DECS/EGT (71) 82, 90, 95, 101, 102, 120. CCC/EGT (71) 15, 45.

## Nouveaux moyens audio-visuels et développement culturel

● *La télévision, les techniques nouvelles de diffusion et le développement culturel*. Rapport de synthèse par M. Wangermée, directeur du projet. CCC/EES (72) 44.

● *Evolution générale des moyens traditionnels de communication de masse*, par U. Magnus, Université de Hambourg.

● *La prévision en technologie culturelle*, par Louis Gérardin et Augustin Girard, Paris.

● *A propos d'un satellite européen. Problèmes et perspectives*, par M. Bezençon, Président de l'Union Européenne de Radio-diffusion, Berne.

● *Les satellites de diffusion en Europe*, par E.W. Ploman, International Broadcast Institute, Londres.

● *Usages culturels d'un satellite avec stations réceptrices*, par R. Lefranc, Office français des techniques modernes d'éducation, Paris.

● *La télédiffusion dans le monde d'aujourd'hui*, par G. Thoveron, Université libre de Bruxelles.

● *Perspectives d'évolution de la télédiffusion*, par J.-L. Rodriguez Fragnas et J. Garcia Jimenez, Radiotélévision espagnole, Madrid.

● *Les cassettes audio-visuelles : perspectives en Europe*, par le Dr L. Beretta Anguissola, Directeur général adjoint de la R.A.I., Rome.

● *La vidéo-cassette*, par J.-C. Batz, Directeur du Centre d'étude du cinéma, de la radio-télévision et du théâtre à l'Université libre de Bruxelles.

## Bibliographie

● *Le développement culturel et les équipements culturels en France*, par le Service des études et recherches du ministère des Affaires culturelles et C. Guinchat, 1969. CCC/EES (69) 62.

● *Le développement culturel et les équipements culturels en Belgique*, 1970. CCC/EES (70) 89.

● *Cultural development and cultural facilities in United Kingdom*, 1970. CCC/EES (70) 96.

(1) Les travaux signalés dans la présente liste sont publiés par le Conseil de l'Europe, Strasbourg, peuvent être obtenus sur demande adressée au Service des Etudes, 3, rue de Valois, Paris-1<sup>er</sup>; nous espérons pouvoir signaler dans notre prochain numéro les études faites à la demande de l'UNESCO.